



## 81 150€ : objectif atteint, merci pour votre confiance !

### EDITO

Décembre oblige à un regard en arrière sur l'année écoulée, et on peut dire qu'on n'a pas été déçu ! A notre échelle, retenons les points positifs, car malgré une situation compliquée, nous avons pu faire avancer notre projet de Centrales Villageoises, la SCIC est créée, la capitalisation a fini par atteindre les 80 000 €, le minimum de notre objectif pour assurer la viabilité des toitures retenues à équiper, les installateurs sont choisis et au printemps les premiers toits devraient fleurir de panneaux photovoltaïques dans le Saintois !

Comme c'est la période des cadeaux, vous pouvez souscrire et offrir des parts, rejoignez-nous pour investir dans le collectif local et participer ainsi à la transition écologique citoyenne, rejoignez nous, nous avons besoin de bénévoles et de compétences !



Passez une bonne fin d'année...prenez soins de vous et de vos proches, et retrouvons-nous l'année prochaine !

**Martine Augis Chamourin,**  
**Présidente de l'association CVPS.**



### SOMMAIRE

Capitalisation et composition du sociétariat.....	p 1
Les actualités du projet.....	p 2
Le point juridique de Lionel.....	p 3
Retour sur l'AG de l'asso (29/09/2019).....	p 4
Pour aller plus loin.....	p 5

## CAPITALISATION ET COMPOSITION DU SOCIETARIAT

Objectif minimum atteint !



Il n'est donc pas trop tard pour tenter d'atteindre les 100 000€ ! Offrez-vous ou offrez un cadeau qui a du sens pour Noël (possibilité de prendre des parts pour un mineur). Le lien pour nous rejoindre : <http://www.paysdusantois.centralesvillageoises.fr/rejoindre-la-societe>



### Composition du sociétariat

Quand il est question de transition énergétique ou écologique, l'engagement des différents acteurs de notre société est indispensable. Le documentaire « Après-demain » en témoigne et nous vous proposons un tour d'horizon de nos sociétaires avec une illustration qui en est extraite et qui prend l'image d'un tabouret dont les trois pieds qui en assurent la stabilité sont la société civile (citoyens), les collectivités (élus) et le secteur privé (entreprises).

### 92 sociétaires dont :

72 citoyens



13 collectivités locales

7 entreprises et associations

### Offre Publique de Titres Financiers : répartition au sein des catégories de la SCIC

Au 20 décembre 2020, l'OPTF lancée au mois de mars a permis de porter le capital social de la SCIC à 81 150 € et à 1 623 parts sociales réparties auprès de 92 sociétaires comme suit :

- Catégorie des **producteurs** (propriétaires des toitures) : 5 sociétaires détenant 111 parts d'un montant total de 5 550 €.
- Catégorie des **entreprises et associations** : 7 sociétaires détenant 140 parts d'un montant de 7 000 €
- Catégorie des **Collectivités locales** : 12 communes + la Communauté de communes du Pays du Saintois détenant 334 parts d'un montant total de 16 700 € ;
- Catégorie des **bénéficiaires** (habitants du Saintois) et des **soutiens** (extérieurs au Saintois) :
  - 41 bénéficiaires détenant 850 parts d'un montant total de 42 500 €
  - 26 soutiens détenant 188 parts d'un montant total de 9 400 €



## LES ACTUALITÉS DU PROJET

**Installateurs photovoltaïques :** deux installateurs ont été présélectionnés. Signature des devis prévue après l'assemblée générale de la SCIC.

**Subvention :** dossier Climaxion déposé et accusé de réception obtenu, réponse en janvier.

**Prêt bancaire :** l'objectif minimum de capitalisation étant atteint, nous démarrons les rendez-vous avec les banques en janvier afin d'obtenir un prêt. Une nouvelle bénévole et sociétaire nous accompagne dans ces démarches, merci à Céline Mouradian !

**Demande de devis de raccordement :** compte Enedis en ligne créé, la première demande fin décembre début janvier. Le projet se concentre depuis deux mois sur un petit nombre de toitures les plus pertinentes car les études (structures, raccordement) ont montré des contraintes importantes pour certains bâtiments. L'objectif est d'équiper 6 toitures en 2021 et de continuer dès que les signaux passent au vert : soit sur celles déjà étudiées, soit sur de nouvelles toitures.



**Signature des baux :** Les baux sont signés dans les ménages suivant : Pillot, Gleizes (1), Gleizes (2), Graeffly, Fouard et Augis Chamourin.

**Déclarations de travaux :** Elles sont déposées dans les mairies de Vaudeville, Ognéville (x3), Ormes-et-Ville et Chaouilley.

**Communication :** Vous pouvez consulter notre [site internet](#), notre page [facebook](#) et vous inscrire à notre lettre d'information AZIMUT SAINTOIS sur simple demande mail.

**Assemblée générale des sociétaires de la SCIC :** avant d'engager les dépenses d'installation des panneaux nous devons nous réunir pour vous présenter le plan d'affaire détaillé du projet, on se donne rendez-vous certainement au mois de mars !



### LE POINT JURIDIQUE DE LIONEL

*Notre SCIC est une société coopérative à capital variable, ce qui signifie qu'elle peut à tout moment, dans le respect de la réglementation et de ses statuts, augmenter ou réduire son capital social ; c'est une des grandes différences avec les sociétés de type classique.*

*Sitôt créée en janvier 2020 par ses 18 membres fondateurs, avec un apport de 13 000 €, notre société coopérative a de suite cherché à constituer le minimum de fonds propres nécessaires pour financer notre projet.*

*C'est pourquoi, dès le mois de mars, elle a lancé une Offre Publique de Titres Financiers (OPTF) avec un objectif de capitalisation se situant entre 80 000 € (minimum requis) et 100 000€ (optimum recherché compte tenu de l'estimation du coût du projet). A cet effet, et dans le respect de la réglementation, un Document d'Information Synthétique (DIS) a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), consultable [sur notre site](#).*



*L'OFTP, prévue initialement pour s'achever au 30/09/2020, est prorogée exceptionnellement jusqu'au 31/12/2020, en raison de la crise sanitaire qui a fortement perturbé notre campagne d'information et de souscription, suite notamment à l'annulation des manifestations publiques et à l'impossibilité d'organiser des réunions publiques.*

*Vous pouvez donc encore souscrire des parts sociales jusqu'au 31/12/2020 dans le cadre de la présente OPTF. Pensez donc à faire un cadeau original à Noël en offrant des parts sociales à vos proches et surtout à vos enfants et petits-enfants qui sont les plus concernés, pour l'avenir.*

*Cela ne signifie pas, bien entendu, que vous ne pourrez plus souscrire après cette date car notre statut de société à capital variable nous autorise à le faire. Mais vous le ferez de manière spontanée, à votre seule initiative, sans intervention ni publicité de la SCIC.*

## RETOUR SUR L'AG DE L'ASSO (29/09/2019)

Résumé en quelques points :

- Une vingtaine de personnes ont assisté à l'AG 2020, dans le respect strict des gestes barrières : 15 membres pour l'année 2021, dont cinq nouvelles adhésions suite à cette réunion. La cotisation reste à 20 €.
- Les rapports moral et financier ont permis de faire le bilan de l'année écoulée, année primordiale puisqu'elle a vu la naissance de la SCIC CVPS en janvier, la capitalisation qui en septembre annonçait plus de 65 000€, notre objectif étant entre 80 000 € et 100 000 €.
- Cette campagne comme sa communication ont été fort impactées par la situation sanitaire, les réunions publiques étant impossibles, la communication en ligne, les réseaux personnels puis la participation aux marchés de producteurs d'Haroué et de Vézelize ont essayé de compenser.
- En ce début d'automne, 13 toitures ont été sélectionnées, 6 installateurs sur 13 contactés ont répondu à l'appel d'offre : le bureau d'étude Enercoop a rendu sa grille d'analyse en juillet 2020, il servira de base pour le choix d'un ou plusieurs installateurs par le groupe de travail technique.
- Pour ce qui est des subventions (FDVA, CCPS, CLIMAXION, LEADER), la dernière facture payée, l'association pourra justifier des dépenses et clore ce dossier.
- Dans le cadre du CTE (Contrat de Transition Écologique) Le pays Terres de Lorraine a fait une avance de trésorerie remboursable en juin 2021, et a pris en charge financièrement la réalisation de supports de communication réalisés par un graphiste.
- Perspectives : L'association ayant rempli sa mission principale de faire aboutir le projet et la création de la SCIC, doit-elle perdurer et pour quelles missions ? Si elle a un avenir, un groupe de nouveaux bénévoles motivés devra mener à bien les nouveaux projets alliant information, communication et sensibilisation à la transition énergétique.



## POUR ALLER PLUS LOIN...

### La face cachée du reportage d'Arte

Avec ce titre accrocheur reprenant les mêmes codes que celui du reportage d'Arte (cf. texte visuel contre) nous souhaitons attirer votre attention sur un fait : nombreux sont ceux qui y trouveront une justification à ne rien faire après l'avoir visionné. L'association nationale des CV a justement rédigé [un article](#) pour vous permettre d'avoir un regard critique sur ce reportage avec le lien pour le visionner et surtout différentes sources qui apportent des éléments d'analyse.



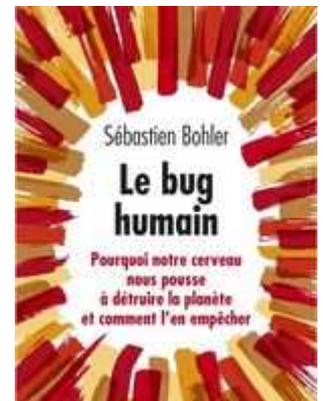
### Le défi DECLICS :

Une manière gratuite et accessible à tous d'agir concrètement pour le climat. Nous invitons tous les lecteurs d'Azimut à s'inscrire en suivant ce lien : <https://defis-declics.org/fr/>



### Le conseil lecture de Sylvain :

Lors du premier confinement Gérard vous avait conseillé la lecture du livre *le new deal vert mondial*. Cette fois c'est Sylvain qui souhaite vous parler de ce qu'il est en train de lire : « Un voisin avec lequel j'échangeais sur le comportement humain, les leviers pour changer nos habitudes et comment expliquer que nos sociétés ne changent pas de trajectoires malgré les tragédies en cours et à venir m'a prêté "le bug humain". Voici un extrait de la description que l'on trouve sur le site de France Culture : "Sébastien Bohler docteur en neurosciences et rédacteur en chef du magazine *Cerveau et psycho* apporte sur la grande question du devenir contemporain un éclairage nouveau, dérangeant et original. Pour lui, le premier coupable à incriminer n'est pas l'avidité des hommes ou leur supposée méchanceté mais bien, de manière plus banalement physiologique, la constitution même de notre cerveau lui-même". J'ai déjà lu les parties sur « pourquoi notre cerveau nous pousse à détruire la planète » et suis impatient de découvrir « comment l'en empêcher » !



## CONTACTS

Martine Augis Chamourin, Présidente de l'association : 06 75 85 95 78

Loïc Vautrin, Président de la SCIC : 06 45 68 33 86

Centrales Villageoises du Pays du Saintois, 23 Rue du Maréchal Lyautey, 54330 Ognéville  
[paysdusaintois@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdusaintois@centralesvillageoises.fr) // notre [site internet](#) // notre [page facebook](#).

